

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-37	
Nombre de Conseillers En exercice : 11 Présents : 7 Votants : 7 Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstention : 0		L'an deux mille vingt-trois le 15 septembre Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 08 septembre 2023 Présents : Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, SAMSON Aurélie, VIBERT Annie. Absents excusés : GACHET Stéphanie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica, PRAVERT Mikaël. Secrétaire de séance : VIBERT Annie	
Préfecture		Envoyé en préfecture le 29/09/2023 Reçu en préfecture le 29/09/2023 Publié le ID : 073-217302777-20230915-DELIB202337-DE	

Objet : Acquisition parcelles cadastrées n° ZD 156b) / ZD 157d) / ZD 158g)

Le Maire expose au conseil municipal son attention d'acquérir des parcelles foncières dans le but de créer un espace communal autour de la Chapelle d'Épernay

- Parcelle cadastrée n° ZD 156b) en cours de division,
- Parcelle cadastrée n° ZD 157d) en cours de division,
- Parcelle cadastrée n° ZD 158g) en cours de division.



La commune sera représentée par l'office notarial « CAPERENNE », notaires associés : 104 rue du Potat, 73250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY et prendra à sa charge les frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition des parcelles cadastrées n° ZD 156b) / ZD 157d) / ZD 158g) situées sur la commune de Sainte-Reine.
- approuve le choix que la commune sera représentée par l'office notarial « CAPERENNE », notaires associés : 104 rue du Potat, 73250 SAINT PIERRE D'ALBIGNY
- autorise le maire à signer tous l'acte de vente relatifs à l'acquisition des parcelles cadastrées n° ZD 156b) / ZD 157d) / ZD 158g).

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 22 septembre 2023

Le Maire
Philippe FERRARI

